



FORMATION

ÉVALUATION DES ACTIFS INTELLECTUELS

28 juin 2024

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

Intervenants : Nicolas BINCTIN (professeur agrégé des Facultés de droit) et Henry DELCAMP (professeur affilié à l'ESCP et expert en économie/finance près la Cour pénale internationale)

Objectifs :

- > Maîtriser les actes pour lesquels un processus d'évaluation doit être mis en œuvre
- > Comprendre les méthodes d'évaluation et savoir les mettre en application
- > Parvenir à mener une analyse critique des évaluations

Public concerné : juristes, avocats, conseils en propriété industrielle, experts-comptables, commissaires-priseurs judiciaires, magistrats, commissaires aux apports, banquiers, fiduciaires, fiscalistes

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, écrivez à l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+330153638645)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.



Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)